jours d'abstinence de l'année, mais elle ne comporte pas celle de manger de la soupe grasse.

On peut, sans rompre le jeune, prendre le matin à peu près deux onces de pain avec un peu de breuvage quelconque, et à la collation du soir, environ huit onces.

On commet une faute grave chaque fois qu'on manque au jeûne, sans une raison suffisante, ou dans le doute, jugée telle par son curé ou le directeur de sa conscience.

La veille du Mercredi des Cendres, on annonce l'ouverture des Pâques, après l'Angelus du soir, par la sonnerie solennelle de toutes les cloches pendant environ un quart d'heure; mais le temps de pâques finit seulement le jour de Quasimodo.

Apostolat de la prière

PRIÈRE QUOTIDIENNE DURANT LE MOIS DE FÉVRIER

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes vos autres intentions.

Je vous les offre, en particulier, afin que les âmes chrétiennes, s'appliquant à faire bon usage de tous les dons de Dieu, deviennent les dignes instruments de ses desseins pour le relèvement des sociétés et le salut du monde. Ainsi soit-il.

Lettre de N. T. S. P. le Pape Léon XIII,

A tous les Patriarches, Primats, Archevêques et évêques du monde catholique

SUR LES ETUDES BIBLIQUES

(Suite)

4.—Dispositions pour éludier les saints Livre

Nous trouvons, en estet, dans les saintes Lettres, soit pour notre salut et notre persection, soit pour ceux des autres, des secours toujours prêts, dont tes Psaumes ont toujours célébré l'excellence; mais pour cela, il saut apporter aux divins oracles non seulement un esprit docile et attentis, mais la disposition d'une volonté pieuse et parsaite. Car il no saudrait pas assimiler ces livres aux livres ordinaires. Dictés par l'Esprit-Saint lui-même, ils contiennent des vérités de la plus haute importance, et par beaucoup de côtés, obscurs et difficiles: ce qui sait que, pour les comprondre et les exposer, nous avons toujours besein de l'assistance (1), de ce même Esprit, c'est-à-dire de sa

⁽¹⁾ S. Hior, in Mich. 1, 10.